>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

198891



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

2ème AVIS - COMMUNE DE MOUGINS

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du novembre 2020, l'ouverture d'une 23 novembre 23 novembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est

PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-17-P-019 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de MOUGINS n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant dence sur l'environnement. Les informa-tions environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR. Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre état membre de

pas transmis à un autre état membre de l'union européenne.
L'enquête publique se déroulera du 11 janvier 2021 au 12 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé aux services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS, du 11 janvier 2021 au 12 février 2021 de 8H à 12H et de 13H à 16H30, du lundi au vendredi.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 10 mars 2020, M. Alfred MARTINEZ, ingénieur divi-sionnaire de l'industrie et des mines en M. Alfred MARTINEZ, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines en retraite, comme commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes : Commune : MOUGINS

Date : 11 janvier 2021

Heure : De 8H à 12H
et de 13H - 16H30

Lieu : Services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS

Commune : MOUGINS

Date : 21 janvier 2021

Heure : De 8H30 à 12H
et de 13H - 16H30

Lieu : Services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS

Commune : MOUGINS

Date : 2 février 2021

Heure : De 8H30 à 12H
et de 13H - 16H30

Lieu : Services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS

Commune : MOUGINS

Commune : MOUGINS

Date : 12 février 2021

Heure : De 8H30 à 12H
et de 13H - 16H30

Lieu : Services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS

Commune : MOUGINS

Date : 12 février 2021

Heure : De 8H30 à 12H
et de 13H - 16H30

Lieu : Services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS

Date : 12 février 2021

Heure : De 8H30 à 12H
et de 13H - 16H30

Lieu : Services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS

La personne responsable du projet est :

La personne responsable du proiet

Monsieur le directeur départemental

des territoires et de la mer Service de l'État Alpes-Maritimes

Direction départementale des terri-toires et de la mer CADAM - Service déplacements

risques sécurité / Pôle risques naturels

147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE, cedex 3 Chaque demande écrite devra préci-ser le nom du demandeur, ses coordon-nées et les références des parcelles

nées et les références des parcelles cadastrales concernées. Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, aux services techniques de la Plaine, 06250 MOUGINS, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 11 janvier 2021 au vendredi 12 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance ventited 12 terrier 2021 miss, ami que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie (services tech-niques) de 8H à 12H et de 13H à 16H30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière com-

pémentaire depuis le lien suivant: https://www.registredemat.fr/ ppri-mougins ou accessible à partir du lien dispo-nible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ail-leurs consultable: leurs consultable

leurs consultable:
http://www.alpes-maritimes.gouv.
fr/Publications/Enquetes-publiques/
Les-projets-des-plans-de-preventiondes-risques-naturels-previsibles/
Dossiers-d-enquete-publique
Les observations et remarques
peuvent également êtres adressées par
écrit au commissaire enquêteur sous

enveloppe fermée, avec la mention «Ne

pas ouvrir», à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élabo-ration du PPR d'inondations de la commune de MOUGINS

Mairie de MOUGINS - 72 chemin de

l'Horizon CS 61000 - 06251 MOUGINS cedex ou par email à l'adresse suivante ppri-mougins@registredemat.fr

ppri-moughswegistreuematir
L'accès aux documents détaillés
ci-dessus sera enfin possible, sur un
poste informatique connecté mis à la
disposition du public, pendant toute la
durée de l'enquête, du 11 janvier 2021 au 12 février 2021 inclus, de 8H à 12H et de 13H à 16H30, du lundi au vendredi, aux services techniques de la mairie de MOUGINS, 330 avenue de la Plaine, 06250 MOUGINS. À l'issue de l'enquête publique, copie

du rapport et des conclusions du com-

nissaire enquêteur sera :

- Adressée par le Préfet à la mairie
de MOUGINS pour y être, sans délai,
tenue à la disposition du public pendant
un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de coloture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse: http://www.alpes-maritimes.gouv.

fr/Publications/Enquetes-publiques/ Les-projets-des-plans-de-preventiondes-risques-naturels-previsibles/ Dossiers-d-enquete-publique

198920

AVIS DE

CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/01/2021, constitution d'une SARL dénommée : PURE CONCEPT LEVEL STUDIO - Capital : 10 000 €. Siège : Impasse Miramar, c/o ARCANES, 06300 NICE. Objet : Architecture d'intérieur, design, concept architectural en matière immobilière, mobilière et yachting. Gérant : Mme Mélapie KRATTIGER sise golf panorama - Emirats arabes unis, AKOYA, UAE DUBAI. Co-gérant : M. Florian DUCRET sis 83 chemin de Maubourg, 38760 SAINT-PAUL-DE-VARCES (France). Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS

Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS

198916

vendredi.

MEGALOSE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € en liquidation Siège social : 33 avenue Général Leclerc, c/o Ascot Domiciliation, 06240 BEAUSOLEIL 850 172 800 RCS NICE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 31 octobre 2020 à 16H, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a : Approuvé les comptes. Liquidateur: Monsieur Jacques COLLI, demeurant 23 avenue Crovetto Frères, 98000 MONACO et l'a déchargé de son mandat. Prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NICE.

Mention sera faite au RCS: NICE.
Pour avis.

HEBDOMADAIRE

PAPIER + NUMÉRIQUE 38 EUROS/AN

ABONNEZ-VOUS abonnement@petitesaffiches.fr

198917 **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Par acte SSP à NICE du 4 décembre 2020, enregistré le 14/12/2020 au SDE de NICE réf. 0604P61 2020 05579, la société MH BARBER SHOP, société par actions simplifiée au capital de 100 €, immatriculée au RCS de NICE sous le n° 845 218 114, située 6 avenue François Mitterrand à NICE (06300), a cédé à la société ORIGINAL BARBER, société par actions simplifiée, au capital 1 000 €, immatriculée au RCS de NICE sous le n° 891 541 070, située 6 avenue François Mitterrand à NICE (06300), un fonds de commerce de «Salon de coiffure et Barbier» exploité 6 avenue François Mitterrand à NICE (06300), moyennant le prix de 14 000 € et entrée en jouissance le 15/10/2020.

Jouissance le 15/10/2020.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités au cabinet de Maître Nadir ICHEROAOUINE, avocat au barreau de NICE y demeurant 10 bis avenue de Verdun à NICE (06000).



198919

AVIS

Par AGE du 03/11/2020 les associés de la SAS «BAPTISTE GESTION IMMOBILIERE», 47 chemin de Saquier, NICE (06200). Capital: 1: 000 €. RCS NICE 841 642 465 ont: Porté le capital social à 2500 € par augmentation de capital en numéraire. Etendu l'objet social à la gestion immobilière, les transaction immobilières, les transaction immobilières, les transaction immobilières, les transaction immobilières, les transactions manuales et fauls de comparage. Music immeubles et fonds de commerce. Modi-fié les statuts en conséquence. Nommé Mme Cécile-llene DESIDELLI, démissionnaire de son poste de directeur géné-ral, présidente en remplacement de M. Jean-Philippe DESIDELLI démissionnaire et décidé de ne pas remplacer le direc-

198918

RECTIFICATIF

À l'annonce 197510 de constitution de la SOCIETE DE MATERIEL INDUSTRIEL ET D'EQUIPEMENT – SMIE, publiée dans les Petites Affiches des Alpes-Maritimes du 08/10/2020 : Il faut lire : Siège social : Impasse des Bruyères BT 2 – Z.l. de l'Argile, 06370 MOUANS-SARTOUX (le reste sans changement).



ALPES-MARITIMES

DÉPOSEZ vos annonces à :

annonces@petitesaffiches.fr